

RECTIFICATIF

Des erreurs se sont glissées dans le guide de collecte 2025 : il manquait un jour au mois de juin. Le guide est disponible en entier sur www.smtc68.fr. Les décalages sont annoncés sur notre page Facebook et Instagram, n'hésitez pas à vous abonner !

LUNDI

Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Uffholtz, Wattwiller

Jun	2	9	16	23	30
Juill.	7	14	21	28	
Août	4	11	18	25	
Sept.	1	8	15	22	29
Oct.	6	13	20	27	
Nov.	3	10	17	24	
Déc.	1	8	15	22	29

Toutes les semaines

Collecte des **BIODECHETS TOUS LES LUNDIS** (sauf décalage de collecte)

Toutes les deux semaines

Collecte des **ORDURES MENAGERES**

Collecte du **TRI (sacs jaunes)**

Sa Jour de **RATTRAPAGE** des collectes
1 des jours fériés (Sa = Samedi)

- ➔ Pensez aux équipiers de collecte : merci de verser vos cendres froides dans des sacs compostables. Elles génèrent beaucoup de poussière lors du versement du bac ! En alternative, vous pouvez enrichir votre jardin avec les cendres ou les amener à la déchèterie, bien froides.
 - ➔ Evitez des voyages inutiles en déchèterie avec vos végétaux : tentez le paillage, le mulching ou la tonte différenciée.
Toutes les astuces sur www.smtc68.fr/projets.html
- ➔ De la litière retrouvée dans les sacs de tri ! Pour rappel, la litière, même végétale, est à mettre dans les ordures ménagères (bac gris). Si vous le pouvez, privilégiez la litière végétale. Elle pourra, au choix, enrichir votre jardin ou partir en incinération !